

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 OCTOBRE 2020

Ouverture de la séance à 20h00 par le Président Patrick Thévoz. Il souhaite la bienvenue aux conseillers et aux 4 municipaux présents ainsi qu'à Pierre Koestinger de la Broye. La Préfecture a été informée de la tenue de ce conseil et aucune objection n'a été prononcée pour autant que les recommandations de l'OFSP soient respectées. Il demande aux membres présents d'aller à l'essentiel lors de cette séance et les remercie de leur compréhension.

Appel :            Présents : 25            Excusés : 8            Non excusés : 0

Ordre du jour :            Appel

- 1) Approbation du PV et de l'extrait des délibérations de la séance du 2 septembre 2020
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Informations du Président
- 4) Préavis municipal N° 05/2020 : Arrêté d'imposition 2021
- 5) Nomination d'une commission pour l'étude des statuts de la nouvelle STEP intercommunale et intercantonale
- 6) Rapports d'activité des délégations et des commissions
- 7) Informations municipales
- 8) Divers et propositions individuelles

### 1. Approbation du PV et de l'extrait des délibérations de la séance du 2 septembre 2020

Les deux documents sont approuvés à l'unanimité avec une petite modification au point 4) où la mention « Le rapport de gestion de la Municipalité établi par la commission de gestion... » sera remplacé par « examiné ». Dans l'introduction du PV et sur demande de *J. Kohler*, il sera également fait mention du nombre de municipaux présents.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 3. Informations du Président

Le Président procède à la lecture d'un courrier électronique reçu le dimanche 25.10.20 et daté du 23.10.20 rédigé par le comité d'initiative « SOS Communes ».

Ce courrier informe les membres du conseil sur le lancement de l'initiative « SOS Communes » qui demande que les communes ne participent plus au financement des dépenses sociales cantonales (facture sociale). Cette initiative propose que le Canton reprenne entièrement la facture sociale. En échange, les communes lui transféreront, en points d'impôts, le montant minimum qu'elles paient aujourd'hui pour cette facture sociale. Le lancement de la récolte de signatures est prévu pour fin novembre 2020 pour autant que la situation sanitaire le permette. Ce courrier demande aux conseillers leur soutien pour la récolte de signatures. Il est accompagné d'un argumentaire, le texte de l'initiative et d'explications formelles du texte de l'initiative.

*M. Herrmann* : il est clair que certains arguments sont intéressants. Or cette initiative émane d'habitants de communes aisées de la côte lémanique ayant un taux d'imposition relativement bas. L'UCV (Union des Communes Vaudoises) est en pourparlers avec le Conseil d'Etat à propos de la facture sociale et des compromis pourraient être plus intéressants pour notre Commune. Ces pourparlers sont en bonne voie. Cette initiative va être abordée prochainement avec mes collègues syndics des communes avoisinantes. Nous verrons donc quelle sera la suite à donner à ce courrier. Les personnes intéressées à le recevoir peuvent en faire part à *P. Thévoz*.

### 4. Préavis municipal N° 05/2020 : Arrêté d'imposition 2021

*M. Herrmann* explique le préavis. Il annonce une bonne nouvelle. Nous procédons à un ajustement par rapport à la reprise du financement de la participation à l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile) par le Canton. Le budget 2021 sera très légèrement déficitaire mais nous donnons ainsi un signal à la population pour aller dans sa direction.

*R. Tacheron*, rapporteur de la commission des finances, recommande d'accepter le préavis tel que présenté. La décision de la commission est basée sur la présentation d'un pré-budget 2021 équilibré, par

la reprise des coûts de l'AVASAD par le Canton (qui représente 2 points d'impôts) et par le fait qu'aucun gros travaux ne sont prévus pour 2021 hormis éventuellement l'eau mais cette dernière doit s'autofinancer. De plus, la sortie de l'ARAJ pour créer ARPEJE devrait générer env. CHF 40'000 d'économies.

*P. Thévoz* : a consulté la liste des taux d'imposition des différentes communes et Faoug est la 2<sup>e</sup> commune meilleur marché du district Broye-Vully après Cudrefin.

Le conseil communal accepte l'arrêté d'imposition 2021 à l'unanimité

## **5. Nomination d'une commission pour l'étude des statuts de la nouvelle STEP intercommunale et intercantonale**

*P. Thévoz* : Il faut nommer 3 personnes. Une séance d'information sur ces statuts est prévue le 17.11. et les membres sont tenus d'y participer. Un préavis sur l'adoption de ces statuts sera ensuite présenté au printemps prochain au conseil communal.

*A. Kündig* : explique l'historique de la décision de la création d'une nouvelle STEP et l'avancée du projet. Le 17 novembre, le bureau d'ingénieur informera les conseillers présents sur le projet, son objectif, les investissements, etc. Le retour suite à cette séance est souhaité jusqu'au 4 décembre 2020. L'objectif est d'avoir validé les statuts d'ici à la fin de la législature.

La commission pour l'étude des statuts de la nouvelle STEP intercommunale et intercantonale sera composée de : **Markus Kohler, Beat Brechbühl et Patrick Fleichhacker.**

L'assemblée salue ces propositions par de chaleureux applaudissements.

## **6. Rapports d'activité des délégations et des commissions**

*D. Kaeser* pour la CCLT :

La dernière rencontre de la CCLT a eu lieu le 10 mars avec des « si » « peut-être » puis tout est passé à la trappe cette année (lapin de Pâques, Slow-up, après-midi jeux, halloween). Les fenêtres de l'Avent sont maintenues sans accueil afin de donner un but de promenade aux habitants et de décorer le village.

*S. Laverrière* pour l'ASIA :

3 séances du conseil intercommunal ont eu lieu durant l'année écoulée. Tous les préavis présentés ont été acceptés sans grande discussion. Les comptes 2019 ainsi que le budget 2020 également. La préparation de la mise en fonction de la nouvelle association ARPEJE suit son cours et sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

*S. Carrard (par P. Thévoz)* pour la commission PAC:

La commission PAC ne s'est pas revue depuis la discussion sur le chemin des Rives du lac il y a 1 an.

*J. Laverrière* pour la commission « eau » :

2 rencontres avec les membres et suppléants ainsi que P. Thévoz ont eu lieu. La première le 16.9 durant laquelle les buts de la commission ont été définis : soutenir la Municipalité concernant la problématique de l'eau, comprendre la situation actuelle, chercher des pistes et solutions et informer la population sur ses activités. Enfin, préparer la commission élargie « développement durable » pour la prochaine législature et définir son mode de fonctionnement.

La 2<sup>e</sup> séance a eu lieu le 7 octobre : la séance s'est axée sur la préparation de la séance de la commission du 19 novembre qui aura lieu avec l'ingénieur mandaté par la Municipalité, le fontainier et C. Gujer. La prochaine rencontre de la commission a lieu le mercredi 4.11. pour finaliser les questions et la préparation de la séance du 19.11. *J. Laverrière* remercie les membres de la commission pour leur temps, leur participation active et leur engagement. C'est très motivant de participer à ces séances.

*P. Thévoz* précise qu'il assiste aux séances à titre d'auditeur et remercie les membres des délégations pour leur travail effectué durant l'année.

## **7. Informations municipales**

*M. Herrman* : -

*J. Schürch* : excusé

*S. Giannini-Heim* :

**Commission PACOM** (révision du plan d'affectation communal) : Cela fait un an que l'on ne s'est plus vus. Nous avons reçu un premier retour du Canton et avons émis le souhait de les rencontrer. La question du chemin des rives est à intégrer dans le PAC. Il y a eu des changements au sein du service du territoire et toutes les rencontres prévues avec le Canton ont été repoussées. La prochaine rencontre prévue aura lieu

l'an prochain. Entre-temps nous avons eu plusieurs séances de travail avec l'urbaniste et avons travaillé sur des règlements. La prochaine rencontre avec la commission aura lieu après la séance avec le Canton.  
**Chemin des Rives** : Nous avons reçu dernièrement l'étude d'impact du Chemin des Rives sur les rives du lac et cet élément fera l'objet de réflexions avec la commission.

C. Gujer : -

A. Kündig :

**Sécurité aux abords de l'école** : Le voyer a été vu ainsi que G. Aeby (président du CODIR de l'ASIA) afin de leur présenter la proposition de déposer les enfants venant avec le bus devant le carnotzet. Cette proposition a l'avantage de déposer les enfants sur le trottoir et avec des mesures adaptées telle que l'installation d'une barrière de sécurité le long du trottoir, les élèves pourraient se rendre à l'école en toute sécurité. Le voyer est d'accord avec cette proposition, il attend un projet du bureau d'ingénieur. L'ASIA trouve également que c'est une bonne idée. Nous avons testé le dépôt des enfants avec 3 bus en parallèle et avons constaté que seuls 2 bus avaient suffisamment de place. Seul hic : la visibilité pour le passage piéton en haut de la route de Salavaux est légèrement réduite. Une limitation de vitesse à 30 km/h entre le bureau communal et le sommet de la route règlerait le problème.

**Réduction de vitesse dans le village** : Le Canton n'est plus contre les 30 km/h. mais n'y est pas non plus entièrement favorable. Nous allons tout de même faire une demande pour mettre une zone à 30. Le bureau LPPR va étudier ce qu'il est possible de faire et nous ferons une demande pour une zone provisoire à titre d'essai. Si l'essai est concluant, nous ferons une demande pour une zone à 30 définitive. Nous y intégrerons également les dépose-minutes pour les parents amenant leurs enfants à l'école.

**Eclairage de la piste cyclable des Vouats**: la coordination nécessaire avec les autres services (eau, électricité,...) a ralenti le projet. L'idée serait d'installer des candélabres solaires. Nous allons louer à titre d'essai de tels candélabres durant l'hiver et au printemps la décision sera prise quant au choix définitif de ces candélabres.

**Règlement du cimetière** : le premier jet est fait. Le sujet des cimetières est un sujet très émotionnel. La commission va se rencontrer prochainement sur place pour discuter de l'organisation future du cimetière et de son règlement.

## 8. Divers et propositions individuelles

*D. Kaeser* : Est-ce que 2 bus ont réellement de la place devant le carnotzet? Et pourront-ils manœuvrer ?

*A. Kündig* : non, ils ne vont pas manœuvrer ni faire de marche arrière. Ils seront stationnés sur le trottoir de façon parallèle à la route et une barrière sera mise le long de ce trottoir jusqu'en haut. Entre le carnotzet et le bureau communal il y a un passage que les élèves pourront emprunter. *D. Kaeser* : Alors les parents amèneront les enfants dans la cour scolaire et devant l'immeuble... *A. Kündig* : le problème des parents qui viennent avec la voiture n'est pas encore entièrement résolu. Mais en enlevant les bus de la cour du collège, nous gagnons un pas important au niveau de la sécurité.

*D. Kaeser* : il faudrait parler au maîtresses avant de faire ce plan car si elles doivent aller chercher les enfants vers le bus, ça va causer un problème car elles ne voudront pas laisser les autres enfants sans surveillance dans la cour. *A. Kündig* : je les contacterai très prochainement.

*P. Thévoz* rappelle les prochaines échéances : une votation populaire le 29.11. qui traitera de 2 initiatives populaires (entreprises responsables et financement de matériel de guerre). Le prochain conseil se déroulera le mardi 8 décembre 2020 pour traiter du budget 2021 et d'autres préavis éventuels.

Le dernier conseil aura probablement lieu sous le même régime que ce soir (distances et masques obligatoires). *P. Thévoz* clôt l'assemblée à 20h52.



P. Thévoz  
Président



S. Laverrière  
Secrétaire

Faoug, novembre 2020

Approuvé lors de la séance du conseil communal du 8 décembre 2020.